

EXPERIENCE D'AMAP

LA GOUVERNANCE PARTAGEE A L'AMAP MOULIN DE REDON

L'AMAP Moulin de Redon est située sur la commune d'Auriol dans les Bouches-du-Rhône (13), elle va fêter en 2025 ses 20 ans d'existence. Il y a 80 adhérent-es, 12 personnes au conseil d'administration et 17 partenariats avec des fermes paysannes.

Depuis deux ans, l'AMAP expérimente un fonctionnement en gouvernance partagée (type holocratique) dont l'objectif est de permettre à tous les amapien-nes de s'investir dans la gestion de l'AMAP sans nécessairement faire partie du CA.

La gouvernance partagée et "modèle holocratique" : késako ?

La gouvernance partagée désigne un mode d'organisation collectif et horizontal, dans lequel les décisions sont prises ensemble par les membres de l'AMAP. Elle vient en complément ou en alternative au fonctionnement statutaire de l'association.



L'**holocratie** est un modèle de gestion innovant qui redistribue le pouvoir décisionnel de manière horizontale, libérant ainsi le potentiel créatif et la motivation. Elle fonctionne sous forme de cercle d'organisation, chaque cercle est autonome avec un rôle et une responsabilité clairement définie.

Les étapes :

- Définir et classer toutes les tâches à faire dans l'AMAP.
- Création de cercles (composés de plusieurs amapien-nes) pour prendre en charge les différentes "tâches".
- Chaque cercle est autonome avec possibilité de s'appuyer sur le CA en cas de questionnements.

Les types de cercles à l'AMAP Moulin de Redon :

Chaque cercle est composé de plusieurs membres, incluant des membres du CA et des amapien-nes. Par exemple le cercle distribution est composé de 5 personnes (2 du CA et 3 amapien-nes). Les cercles agissent de manière indépendante, on va rechercher le consensus plutôt que le vote.

Il y a des cercles PERMANENTS

Par exemple: distribution, gestion des amap'éros, gestion des contrats...

Il y a des cercles EPHEMERES

Par exemple cette année : le cercle de la fête des 20 ans.

Les premiers résultats et observations :

- Les cercles éphémères fonctionnent très bien.
- Les cercles permanents dépendent encore trop du CA.
- Peu d'engouement pour rejoindre certains cercles permanents.

Les prochains défis et perspectives :

- Passer du "JE" au "NOUS"
- Continuer à travailler sur l'autonomie des cercles pour atteindre l'organisation horizontale.
- Poursuivre les efforts pour impliquer davantage les amapien-nes dans la vie de l'AMAP.

Témoignage de Thierry de l'AMAP Moulin de Redon :

" Nous avons passé beaucoup d'énergie pour essayer d'atteindre une gouvernance partagée complète, il y a encore du travail à faire, mais ça reste très enrichissant. "

UNE QUESTION ?

contact@lesamapdeprovence.org ; 04 90 73 52 06

<http://www.lesamapdeprovence.org>

